



agir face à
l'enjeu
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CAHIER DE CONTRIBUTIONS

Commune : Saint Barthélemy d'Anjou

Conseil Municipal des Enfants

Contact obligatoire : Simon EL-HELOU

Date d'envoi de la proposition : 25 mars 2021



**angers loire
métropole**
communauté urbaine



Présentation de la démarche « Agir Face à l'Enjeu »

Le 23 octobre 2020, Angers Loire Métropole (ALM) a lancé une démarche participative sur l'ensemble de son territoire intitulé « Agir face à l'enjeu ». La finalité de la démarche est de relever le défi de la Transition Ecologique, c'est à dire préserver les ressources de notre territoire, réduire les émissions de CO2 de 60% d'ici à 2030, préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie. Pour y parvenir, ALM a mis en place une démarche de participation avec l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire pour définir des actions prioritaires à engager collectivement.

Qui peut contribuer ? Tout le monde, seul ou collectivement, à condition d'habiter ou de travailler dans l'une des 29 communes d'Angers Loire Métropole. Cette démarche vise à associer l'ensemble des acteurs du territoire : citoyens, entreprises, associations, réseaux d'agriculteurs, instances représentatives, communes, collectifs de citoyens, étudiants...L'objectif est de toucher la plus grande diversité d'acteurs afin de garantir une représentativité la plus significative dans les propositions.

Comment participer ? Trois possibilités pour s'engager en faveur de la Transition écologique :

- **Déposez des propositions** sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr). *Format synthétique et rapide*
- Proposez des idées en groupe via **la rédaction d'un cahier de contributions**. *Format approfondi. Envoyé par email puis téléchargeable sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr)*
- **Participer aux ateliers** animés par Angers Loire Métropole. *3 temps de travail pour construire collectivement des contributions. Inscriptions clôturées le 30 novembre.*

Les étapes de la démarche ?

- 1- **Du 23 octobre au 26 mars 2021** : phase de contributions (par les 3 moyens décrit ci-dessus).
- 2- **Du 26 mars à fin avril 2021** : Temps d'analyse, de synthèse et de restitution des contributions.
- 3- **Mai 2021** : un mois où les citoyens pourront choisir en ligne les actions qu'ils estiment prioritaires.
- 4- **Juin-Juillet 2021** : le temps des engagements, de la collectivité et des acteurs engagés dans la démarche.

N.B. : le calendrier est susceptible d'évoluer compte tenu du contexte sanitaire. Vous serez informés par mail en cas de changements.

Cahier de contributions – Mode d'emploi à destination des Communes

Qui peut proposer un cahier de contributions ?

Il est souhaitable de **constituer un collectif** au préalable ou de représenter un collectif déjà existant, afin que la contribution soit **l'expression d'une volonté commune**. La méthodologie vous permet, grâce à une série de questionnements de **passer de l'idée au projet concret**.

Au niveau d'une commune, vous pouvez vous impliquer à différents niveaux :

- 1- **En communiquant sur la démarche** : encouragez vos associations, entreprises et citoyens à remplir des cahiers de contributions. Un kit de communication d'ALM permettant de relayer cette démarche est à votre disposition (transmis à l'ensemble des communes le 1^{er} décembre).
- 2- **En rédigeant un cahier de contribution au nom de votre commune**, fruit d'un travail collectif entre élus et/ou associant vos services.
- 3- **En animant un atelier avec les acteurs de votre commune (habitants, entreprises, associations)**. Pour vous aider à organiser un ou plusieurs temps d'échange, ALM peut vous accompagner dans la conduite ou l'animation d'ateliers ainsi que dans la rédaction du/des cahier(s) de contributions.

Quels sont les thèmes sur lesquels contribuer ?

Se nourrir, Se loger, Se déplacer, Produire et Travailler, Consommer, S'épanouir, Vivre en Bonne Santé... Renseignez-vous sur l'ensemble des thèmes sur angersloiremetropole.fr. Un ensemble de **ressources** sont proposées. (Plan alimentaire territorial, Plan vélo, Territoire Intelligent, Aménagement des lignes de Tramway...). Un thème = un cahier de contributions.

Comment remplir le cahier de contributions ?

- 1- **Définissez qui constituera votre collectif** de réflexion (élus, habitants, associations...).
- 2- **Définissez avec votre collectif le(s) thème(s) retenu(s)**.
- 3- **Organisez un ou plusieurs ateliers**, soit en présentiel, soit en distanciel. Pour les ateliers à distance, nous recommandons Zoom, outil adapté pour travailler en sous-groupes. Le cahier de contributions se structure autour de 3 grandes étapes de réflexion : le temps du souhaitable, le champ des possibles et le choix des actions.
- 4- **Remplissez le cahier de contributions** directement sur word afin de ne pas être limités en longueur, et s'assurer d'une bonne lisibilité et compréhension de vos contributions.

Comment et quand transmettre votre cahier de contributions ?

Vous avez jusqu'au **26 mars 2021** pour transmettre votre cahier par mail à : transition-ecologique@angersloiremetropole.fr.

Votre mail doit comporter :

- **Dans l'objet du mail** : « Cahier de contributions [Nom du collectif] »

- **Dans le corps du mail** :

- Le nom de votre collectif
- La description de votre action en 500 caractères max.
- Le titre de votre contribution
- En pièce jointe, le cahier de contributions rempli.

Toutes les contributions seront publiées sur ecrivons.angers.fr.

Une fois reçues, vos contributions seront analysées et synthétisées par Angers Loire Métropole. Les premiers engagements de la collectivité et de l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche suivront avant l'été 2021 (cf. les étapes de la démarche).

Pour toute question, contactez-nous : lucas.thibault@angersloiremetropole.fr

LE CHOIX DU SUJET

1. **A quelle fonction vitale se rapporte votre cahier de contributions ?** (Cochez la case correspondante)

Pour rappel, une fonction vitale = un cahier de contributions. Si votre collectif souhaite traiter d'une ou plusieurs autres fonctions vitales, nous vous invitons à renseigner un ou plusieurs cahier(s).

- Se nourrir Se loger Se déplacer
- Travailler & Produire Consommer S'épanouir
- Vivre en bonne santé

LES CONTRIBUTEURS ET AUTEURS

2. **Quels sont les différentes personnes / structures contributrices ?** (Noms, fonctions...)

Le Conseil Municipal des Enfants a été élu en octobre 2019 pour un mandat de 2 ans.

Il est composé de 15 enfants scolarisés cette année en CM2 ou en 6^{ème} : Omosedede BERJONNEAU (10 ans), Emma BERNARD (12 ans), Lilou BOUCARD (10 ans), Hilel BOUMOUNGAR (11 ans), Lucas CALMES (11 ans), Titouan CHARRUAU (10 ans), Medhi ELOUARDI (12 ans), Alix FAURE (10 ans), Loui GIRAULT (11 ans), Aubin HUAULME (12 ans), Tania PELTIER (12 ans), Timoty PERRIER (10 ans), Flora REGLIN (11 ans), Basile THOMAS (11 ans) et Chéhane ZIANE (10 ans).

3. **Décrivez les structures de votre collectif** (Structures, création, nombre d'adhérents/membres, vision, territoire, rayonnement du collectif, descriptif rapide)

Si votre groupe est composé de plusieurs structures, merci de préciser en détaillant pour chaque structure leur nombre d'adhérents, leur vision, leur rayonnement d'action et décrire chaque structure rapidement

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 15 enfants.

Le C.M.E. est :

- représentatif des enfants de la Commune, aussi bien au niveau du comportement que des idées ;
- force de proposition et force d'action : il contribue et participe à des projets sur la ville, sur des thèmes divers, concernant les préoccupations des bartholoméens (solidarité, festivités, santé, environnement...) ;
- force de consultation : il donne son avis sur des projets qui lui sont proposés. Il établit les liens entre les élus adultes et les enfants bartholoméens.

4. Quel est l'objectif principal de votre commune pour accélérer localement la transition écologique et sociale ?

Insérer une vision écoresponsable et la dimension sociale au sein des différents projets menés par la collectivité.

ETAPE 1 - LE TEMPS DU SOUHAITABLE

Il est demandé ici de prendre un peu de recul et d'interroger votre vision du futur du territoire. Nous vous rappelons que, même si votre travail se rapporte à une fonction vitale précise, la réflexion est à élargir à une vision plus globale : **Comment la fonction vitale choisie vient servir un avenir agréable et qui donne envie d'être atteint ?**

Ce cahier de contributions guidé va vous permettre de mener une réflexion « en entonnoir » en partant d'une vision positive, à la définition de chantiers d'actions prioritaires puis à leur concrétisation. Chaque question se réfère à la fonction vitale choisie.

5. **A quoi êtes-vous attachés ? Qu'est-ce qui mérite selon vous d'être conservé et sur lequel vous pouvez vous appuyer pour demain ?**

6. **Qu'est-ce que vous ne voulez plus ? Qu'est-ce qui n'est plus tenable aujourd'hui et que vous refusez de voir demain ?**

7. **Qu'est-ce qui selon vous mérite des améliorations ? Qu'est-ce qui selon vous nécessite d'évoluer pour que vous puissiez vous appuyer dessus demain ?**

8. **Qu'est-ce qui symbolise pour vous la commune de demain ? Grâce aux réponses précédentes, proposez jusqu'à 4 futurs souhaitables imaginés pour votre commune ? Commencez vos phrases par « Et si... »**

Exemple : Et si demain nous produisions localement toute l'énergie dont nous avons besoin ? Et si demain nous devenions un territoire de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement

1. **Et si...** *les enfants n'utiliseraient plus (moins !) les écrans*

2. **Et si...**

3. **Et si...**

4. **Et si...**

9. **Parmi les 4 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus votre adhésion ? Notez le numéro du futur souhaitable le plus partagé, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.**

Le collectif partage le plus le futur souhaitable N° 1

Car : [argumentation]

Consommer moins d'électricité

ETAPE 2 - LE CHAMP DES POSSIBLES

A l'étape précédente, vous avez voté pour un futur souhaitable qui représente la **vision positive** de votre territoire.

Selon vous, quel(s) serai(en)t le(s) **chantier(s)** qui permettrai(en)t de répondre à la vision positive choisie ? Ce que nous appelons « chantier » est une **proposition d'action concrète** ou **projet concret** qui participe à atteindre l'ambition définie précédemment.

10. Citez jusqu'à 5 chantiers qui vous semblent prioritaires à entreprendre et qui viennent servir la vision positive retenue.

Exemple : Augmenter les projets locaux de productions d'énergies renouvelables. Accompagner les agriculteurs dans leur transition vers une agriculture saine et respectueuse de l'environnement.

- Idée de chantier n°1 : faire des piscines naturelles et non chlorées
- Idée de chantier n°2 : spectacle et cinéma de plein air
- Idée de chantier n°3 : être libre de faire des cabanes dans les arbres et dans les parcs
- Idée de chantier n°4 : skate park
- Idée de chantier n°5 :

11. Parmi les 5 propositions ci-dessus, laquelle recueille le plus l'adhésion de votre commune ? Notez le numéro de l'idée de chantier la plus partagée, et argumentez votre choix si vous le souhaitez.

Le collectif partage le plus le chantier N° 4

Car : [argumentation]

La construction d'un skate park nous permettrait d'avoir un lieu où nous rendre, nous défouler et y apprendre à faire de la trottinette, du skate et du roller.

ETAPE 3 - LE CHOIX DES ACTIONS

Vous arrivez à la dernière partie de ce cahier de contributions. Nous vous invitons dans cette dernière partie à être très concret et penser « opérationnel » puisqu'il s'agit ici de tester la faisabilité sur votre commune des actions retenues précédemment.

Ainsi nous vous invitons à répondre précisément aux questions suivantes :

Si vous avez retenu plusieurs actions, elles seront toutes à rendre opérationnelles. Répondez aux questions suivantes pour chacune de vos actions.

ACTION 1 :

12. Quel(s) est(sont) le(s) objectif(s) de cette action ? Décrivez-la en quelques lignes

- Parce qu'il n'y en a pas à Saint Barthélemy et que pour le moment, nos parents nous emmènent en voiture dans d'autres communes (réduire la pollution liée aux déplacements)
- Pour pouvoir se rendre en autonomie vers un skate park
- Pour arrêter d'utiliser le mobilier urbain
- Avoir un lieu sécurisé
- Pour ne pas être devant les écrans

13. Quelle(s) est(sont) la(les) cible(s) principale(s) visées par l'action ?

- Toute personne pratiquant le skate, le roller, la trottinette (skate park adapté à tous les niveaux)
- Pour les plus petits, réserver un espace (sécurité)

14. Qui ou quelle(s) structure(s) porte(nt) cette action ? (Citez 2 porteurs maximum)

Une structure portant une action peut être : une entreprise ou un groupement d'entreprises (club d'entreprises, zone d'activité, etc), une association, un collectif, une collectivité (commune, métropole, département, etc.), etc.

1. La mairie

2. Le Conseil Municipal des Enfants

15. Vous pensez à des partenariats possibles (collectivités, entreprises, associations, etc.), citez-les :

- Des sponsors
- Un youtubeur
- Les associations de glisse
-

16. Pour la bonne mise en œuvre de l'action, quels seraient les besoins matériels ? les compétences techniques ? les besoins financiers ?

- un budget mairie
- une cagnotte participative
- Communication : vidéo sur le pourquoi d'un skate park et inciter les gens à donner de l'argent
-

17. Quelle(s) serai(en)t la (ou les) localisation(s) idéale(s) pour la réalisation de l'action ?

(un quartier, une rue, une commune, un bâtiment, une entreprise, une école, un magasin, etc. ?)

- Près d'un complexe sportif (Les Ardoisières, La Gemmetrie)
- Pas près des maisons, ni d'arbres
- Un endroit central dans la ville

18. Projetez-vous : à quelle temporalité l'action peut-elle être réalisée (à partir du 26 mars 2021) ?

- Dans 6 mois (fin 2021)
- Dans 1 an (début 2022)

Avant fin 2022
Après le projet du parc de l'Europe

Après 2022

19. Les premiers pas de l'action : citez les 5 premiers pas concrets à entreprendre dès demain pour mettre en œuvre l'action :

1. Préparer un dossier
2. Faire la vidéo
3. Faire une pétition pour appuyer le dossier
4. En parler au maire et au Conseil Municipal
5. Faire des plans et des études

ACTION 2 :

Si vous souhaitez détailler plusieurs actions, il vous suffit de copier-coller les questions 12 à 19 ci-dessous.